

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES PREPARATOIRE AU SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DU G5 SAHEL

1. Le 18 décembre 2014, s'est tenue à Nouakchott, la session extraordinaire du Conseil des Ministres préparatoire au Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat du G5 Sahel.
2. L'objectif principal de cette rencontre est d'examiner et d'amender les projets de textes relatifs à la création du G5 Sahel à soumettre au Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat en vue de donner une existence juridique à l'organisation.
3. La rencontre a enregistré la présence des Ministres du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. Outre ces Ministres, la cérémonie d'ouverture a enregistré la participation du Représentant Spécial de l'Union Européenne pour le Sahel, SEM Michel Reveyard De Menthon.
4. L'ordre du jour de la réunion a été amendé et adopté par les Ministres et comporte les points suivants : (i) la présentation et l'examen des conclusions de la réunion des experts, (ii) l'examen et l'adoption des projets de textes de création du G5 Sahel et (iii) la poursuite des travaux à huis clos.
5. Les Ministres ont examiné avec la plus grande attention et validé les conclusions de la réunion des experts. Ils ont noté avec satisfaction les progrès accomplis, notamment :
 - l'élaboration des projets de textes, en particulier la convention portant création du G5 Sahel ;

- la formulation du Programme d'Investissement Prioritaire 2015-2017, d'un montant de 7. 208 milliards de F. CFA, soit environ 15 milliards de dollars ;
 - la tenue de réunions de concertation avec plusieurs partenaires dont la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement, les fonds et banques arabes, l'Union Européenne et les Nations Unies qui ont reconnu la pertinence du programme d'investissement prioritaire et ont exprimé leur ferme volonté à accompagner le G5 Sahel dans le financement du PIP et la mise en place du Secrétariat Permanent ; ces partenaires ont particulièrement salué le dynamisme du G5 Sahel et le leadership affirmé des Chefs d'Etat qui s'est traduit par une remarquable prise en charge des principaux défis qui se posent au Sahel, particulièrement dans le domaine de sécurité et du développement ;
 - la mise en adéquation des programmes nationaux des Etats membres selon une approche largement participative et consensuelle ;
6. Les Ministres se sont félicités de la reconnaissance internationale du G 5 Sahel tout en appréciant les initiatives internationales. Ils ont insisté sur la nécessité que le G5 Sahel ait une mission de coordination des actions de développement des différentes stratégies concernant le sahel.
 7. Ils ont examiné et amendé le projet de la Convention du G5 Sahel.
 8. Ils ont insisté sur la nécessité de mobiliser dans les meilleurs délais les contributions des Etats, pour permettre le démarrage effectif des activités du Secrétariat Permanent
 9. Ils ont décidé d'examiner ultérieurement l'adoption du logo du G 5 Sahel
 10. Ils ont procédé à la nomination de Monsieur NAJIM Elhadj Mohamed du Niger au poste de Secrétaire Permanent du G 5 Sahel.
 11. Les Ministres ont retenu le principe de convoquer une réunion du Conseil des Ministres pour examiner et adopter les statuts et règlement

intérieur du Secrétariat Permanent, et procéder au choix des quatre experts avant la tenue du prochain sommet des chefs d'Etat.

Fait à Nouakchott, le 18 décembre 2014

LE CONSEIL DES MINISTRES